

# LETTRE D'INFORMATION DU TERRITOIRE DES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

3ème trimestre 2000

ÉDITORIAL ÉDITORIAL

## ÉDITORIAL

Saint Paul et Amsterdam sont à 5 jours de route de la Réunion, Crozet à 6 jours et Kerguelen à 7 jours.

En pêche à proximité de ces deux archipels, les équipages, en grande partie réunionnais et bretons travaillent entre les " quarantièmes rugissants " et les " cinquantièmes hurlants ". Les conditions sont extrêmes pour mettre son chalut à l'eau ou poser sa palangre par force 9 à 10 et des vagues déferlantes de 7 à 8 mètres de haut.

Les zones de pêche sont les plus isolées du monde : pas de port, pas d'aéroport à proximité, seules les bases sont heureusement là en cas de maladie et de blessure. L'accueil y est toujours aussi chaleureux et le personnel très attentif à nos demandes.

Les rotations du *Marion Dufresne*, la présence quasi continue de la *Curieuse* et les missions de surveillance des unités de la Marine Nationale, principalement *l'Albatros*, sont les seuls liens sur lesquels peuvent compter les bateaux de pêche.

Sur place, la solidarité entre les gens de mer est grande comme traditionnellement dans le domaine maritime.

Pour les armements français basés à la Réunion, la pêche dans les zones économiques des Terres Australes et Antarctiques Françaises s'est cantonné jusque 1980 à l'exploitation du gisement de langouste de Saint Paul et Amsterdam. Les quantités disponibles fixées par le Muséum d'Histoire Naturelle, sont limitées. Des pirates ont aussi fait quelques tentatives, dont une s'est terminée par le naufrage du navire pirate, pris en chasse par *l'Albatros*.

Les eaux de Kerguelen et de Crozet n'ont attiré pendant de longues années que les flottes industrielles de pêche étrangère à la recherche de baleine et espèces diverses, poissons des glaces et autres notothonéidés, souvent très appréciées par la population de ces pays.

Les chalutiers soviétiques ont dans les années 70 développé un effort de pêche important, incontrôlé, dont on ignore avec précision l'ampleur. Des espèces, comme le colin austral ont ainsi complètement disparu, de nombreuses années seront nécessaires pour que les stocks se reconstituent.

Au début des années 1980, poussés par l'administration des Terres australes et antarctiques françaises et avec l'appui scientifique du Muséum d'Histoire Naturelle, *l'Austral* de la Sapmer et un autre chalutier *Le Sydéro* exploité par l'Armement des Mascareignes de la Réunion ont durant de longues et coûteuses campagnes, exploré les zones économiques de ces archipels. Grâce à la persévérance de l'équipage de *l'Austral* et du capitaine Barbarin, certainement un des hommes qui connaît le mieux ces mers australes, des concentrations de légines ont été découvertes au large des côtes de Kerguelen et, en moindre proportions, à Crozet. Le potentiel en légines de la zone économique de Kerguelen s'avèrerait être l'un des plus importants du monde.

Pour une exploitation rationnelle de cette ressource à long terme, des quotas de captures ont été instaurés et une réglementation drastique mise en place pour la protection de l'ensemble de l'environnement marin. Pour la campagne 1999/2000, 4 armements français de grande pêche ont été autorisés à pêcher la légine à Kerguelen et à Crozet, *Armement le Garrec* (2 palangriers), *Armement*

*Sapmer* (1 chalutier et 1 palangrier), COMATA (1 chalutier) et les *Armements Réunionnais* (1 palangrier ), soit un total de 6 bateaux, qui acquittent tous une redevance.

Ce poisson à la chair blanche à taux de graisse élevé, connaît un gros succès commercial aux États-Unis et dans les pays asiatiques, notamment au Japon, à Hongkong et à Singapour. Depuis maintenant plus de 3 ans et avec les perspectives de profits importants, des bateaux non autorisés, en grande majorité hispanique, ont littéralement envahi les zones de pêche de Crozet et de Kerguelen. Malgré les moyens mis en oeuvre par la Marine Nationale (15 navires ont été arraisonnés en 3 ans), de sévères condamnations pour les capitaines et une réglementation des pêches qui se voudrait dissuasive, le piratage continue, facilité par une passivité bienveillante des autorités de l'île Maurice où beaucoup de navires trouvent une base arrière pour l'armement de leurs navires

La pêche est devenue prépondérante aussi bien pour l'économie des Terres australes et antarctiques françaises que pour celle de la Réunion où les produits de la mer, langouste et légine en grande partie, figurent au deuxième rang les exportations du département. Les armements français ont investi en conformité avec les quotas en cours., Mais la ressource est limitée et très exposée aux pirates à la recherche de profits immédiats.

L'avenir de la grande pêche dans les Terres Australes repose sur les moyens mis en oeuvre par :

- La Marine Nationale gardienne de la souveraineté nationale,
- Le législateur français qui doit durcir et adapter la réglementation en cas d'arraisonnement,
- La diplomatie qui peut faire pression sur des pays que l'on dit "amis".

Il est prouvé que la majeure partie des bateaux non autorisés sont managés par des industriels d'un pays de l'Union Européenne, avec lequel la France a de lourds contentieux dans le domaine de la pêche.

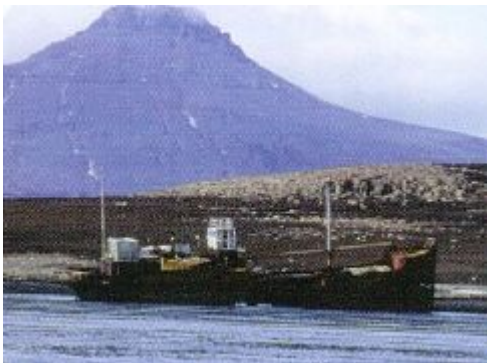
Notre pays doit faire un choix politique : s'il ne peut ou ne veut pas se donner les moyens d'une action vigoureuse tout azimut, alors la grande pêche réunionnaise disparaîtra de façon irréversible par manque de ressources avec toutes les répercussions pour les économies des Terres australes et antarctiques françaises

JACQUES DEZEUSTRE

*PDG de la Sapmer*

**INFOS** [INFOS](#)

## INFOS



*Navire échoué à Kerguelen*

### NAUFRAGE À KERGUELEN

Le 9 octobre un navire pirate (l'Amur) a sombré à proximité des côtes de Kerguelen. Une partie de son équipage a été récupérée dans les heures qui ont suivi par deux autres navires pirates situés à proximité, l'Arvisa 1 et le *Grand Prince*. Le bilan de ce drame s'établit à 26 rescapés, 8

morts et 6 disparus. À l'issue de multiples péripéties, transfert sur un cargo le *Sana Reefer*, puis transbordement sur un chalutier le *Lena*, ces rescapés ont fini par être débarqués, le 29 novembre à Port Louis (Maurice).

Cette tragédie illustre tristement :

- La persistance de la pêche illicite, au moins trois navires pirates présents sur zone ;
- Le haut degré d'organisation de celle-ci. La proximité des trois navires permet de penser qu'ils agissaient de concert. De plus, la facilité avec laquelle ils ont trouvé un navire pour transborder les rescapés tend à démontrer qu'ils connaissaient la position de celui-ci, qui leur servait probablement de base arrière. Élément confirmé par la faible autonomie (en carburant ou en vivres) dont disposent ces navires, par ailleurs bien connus, puisqu'il semble attesté que L'Arvisa 1 (un des navires ayant porté secours) n'était autre que le *Camouco*, déjà pris en pêche illicite dans cette zone ;
- L'organisation de cette pêche illicite par des intérêts situés en Espagne. Le fait que les navires aient battu des pavillons comme celui du Sao Tomé et aient été armés par des équipages très composites (Chiliens, Coréens, Danois) ne doit pas cacher que toute la coordination entre ces divers navires a eu lieu depuis l'Espagne ;
- L'illégalité de plus en plus marquée de ces pratiques de pêche. Au mépris, de toutes les conventions maritimes, ces navires ont ignoré tous les efforts de coordination des secours du Cosru, compétent dans cette zone pour l'organisation du secours en mer, allant jusqu'à ignorer l'aide des navires français dérottés pour prêter assistance (silence radio, fuite à l'approche de l'Austral et du *Kerguelen de Trémarec*). De même, prenant le risque d'un transbordement en mer, ils ont préféré évacuer les rescapés vers le nord où les plus proches structures d'hospitalisation se trouvent au minimum à 3000 km, alors qu'à moins de 200 km, l'hôpital de la base de Port aux français, mis en alerte se disposait à les accueillir.
- La nécessité, au niveau international, d'approfondir le dispositif international de lutte contre cette pêche illicite, particulièrement en agissant sur les pays consommateurs.

**INFOS** [INFOS NATURE](#)

## INFOS NATURE



### UN VISITEUR

Les oiseaux des Terres australes et antarctiques françaises ... à La Réunion

Parmi les 1000 oiseaux que recueillent la SEOR (la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion), quelle ne fut pas notre surprise le 31 août 2000, d'être appelé pour un pétrel géant antarctique (*Macronectes giganteus*) trouvé à Saint Pierre. Connaissait-il la nouvelle adresse des Terres australes et antarctiques françaises ?

Les oiseaux nous prouvent que, même si elles sont éloignées de plusieurs milliers de kilomètres, les îles des

Terres australes et antarctiques françaises et La Réunion sont voisines. Ainsi, tandis que des oiseaux tropicaux sont régulièrement observés dans les Terres australes et antarctiques françaises (comme par exemple les noddis bruns), des oiseaux subantarctiques atteignent les côtes de La Réunion. L'association a déjà recueilli un damier du Cap, un prion, un albatros, et plusieurs labbes subantarctiques. Tous ces oiseaux arrivent souvent exténués et amaigris par un trop long voyage dans des eaux tropicales où la nourriture est beaucoup moins abondante que dans les eaux subantarctiques.

Notre pétrel géant a eu la malchance de se faire tuer à terre par un chien. Heureusement, certains oiseaux soignés et nourris abondamment réussissent à regagner suffisamment de forces pour être relâchés dans l'océan. Et, peut-être qu'ils seront observés quelques semaines plus tard par des hivernants sur les îles des Terres australes et antarctiques françaises ! ....

Les labbes subantarctiques fréquentent très régulièrement les côtes réunionnaises et il n'est pas rare d'observer ceux-ci près des barques de pêcheurs dans la baie de Saint Paul par exemple.

Les oiseaux nous rappellent que les Terres australes et antarctiques françaises et La Réunion sont des îles ... " voisines ".

*Marc Salomolard-SEOR ancien "ornitho-eco" à Crozet*

**INFOS** [INFOS LOISIR](#)

## Infos loisir

### LA PÊCHE A LOISIR



On pêche la truite de Kerguelen principalement au lancer, fil de 5 kg en moyenne avec cuillère no 3, les prises s'échelonnent de 25 à 80 cm et parfois plus. Une truite de 80 cm pèse jusqu'à 6 kg non vidée.

Elles sont aussi malignes qu'en métropole et il faut faire attention au bruit et à ne pas être vu. Après cela tout peut arriver, des pêches grandioses ou revenir bredouille, oui ça arrive même ici. La précision du lancer et la connaissance des postes à truites sont des

facteurs très importants pour la prise de ce poisson méfiant et carnassier. Quel plaisir de ramener sur la berge une splendide bête sauvage qui a bataillé avec ses 6 kg et la force d'inertie de l'eau. Le cœur bat et l'émotion est là quand elle se débat, tire, saute jusqu'à 30 à 40 cm au-dessus de l'eau, bataille, plonge, lutte et finit par se fatiguer. A ce moment là, il faut la ramener délicatement sur la berge dans l'acaéna et le plus dur reste à faire : c'est à dire rentrer à la base avec 2 ou 3 truites dans le sac à dos, souvent à 1 h ou 2h de marche du lieu de pêche.

Les truites de Kerguelen sont excellentes et peuvent se déguster en filets crus, marinés, fumés, frits ou en sauce.

*Jean Varnier, Boulanger*

*50ème Ker*



[RECHERCHE](#) [CONTRÔLEUR](#)  
[DE PÊCHE](#)

## Recherche

## CONTRÔLEURS DE PÊCHE

Depuis la création des Zones Économiques autour des îles australes françaises (1978) un nouveau personnage est apparu dans le paysage marin austral : le contrôleur de pêche " COPEC ". Chargé de représenter l'administrateur supérieur à bord des navires de pêche, son rôle ne se limite pas à s'assurer que les capitaines remplissent bien les carnets de pêche devenus obligatoires et que les captures déclarées correspondent au mieux avec la réalité. Un programme scientifique leur est confié qui les occupe une bonne partie de la journée (et souvent de la nuit) tout au long de leurs embarquements, week-end compris !

Mis au point il y a plus de 20 ans, ce programme évolue avec les pêcheries. Il est demandé au contrôleur d'effectuer régulièrement des mensurations de poissons (ou de langoustes !) selon un protocole qui évite d'être influencé par un choix arbitraire (une belle taille par exemple !). Des analyses simultanées sur l'état sexuel, le régime alimentaire, des prélèvements (écailles, otolithes dans le cas de poissons) pour la lecture de l'âge (méthode similaire que celle utilisée à partir des cernes sur une coupe d'un tronc d'arbre), pour la séparation des populations (tissus musculaires pour analyse moléculaire ou biochimique) leur sont demandés, et désormais toutes les données sont enregistrées, d'abord sur magnétophone, puis sur micro-ordinateur portable pour faciliter

le traitement ultérieur en laboratoire. Des pesées régulières permettent également d'établir les taux de conversion entre le produit final (filet de poisson, queue de langouste ... ) et le poids initial de la capture. Les pertes sont évaluées (pourcentage de rejet des captures secondaires) et les interactions entre la pêcherie et l'environnement quantifiées (mortalité accidentelle d'oiseaux, prélèvement des orques et otaries sur la capture remontée par les palangres, abondance de cachalots lors de la pêche ... ). Bien entendu, parfois, la connaissance des contrôleurs bute sur des échantillons non identifiés ou des observations originales. Quand c'est possible le tout est alors congelé pour identification au laboratoire ou photographié, et bien, des surprises (becs de calmars géants dans les estomacs de requins de 5 m par exemple) proviennent de cette perspicacité. Des heures 8 à 10 heures pour une remontée de palangres passées à l'usine du chalutier dans un bruit d'enfer ou sur le pont dans le froid pour compter les prises ou les hameçons vides. Un travail dur tirant profit de l'origine professionnelle variée de chacun (milieu de la pêche, scientifique, ancien militaire) et complétée par une formation préalable en laboratoire.

Un coup de chapeau que je tiens à donner aux " COPEC " qui viennent de partir sur des mers hostiles pour la campagne 2000/2001, solitaires sur chacun de leur navire. Leur statut particulier, à l'écart des bases qu'ils côtoient sans pourtant en profiter et à bord de navires bien à part de l'équipage, mérite le respect et la compréhension.

*G. Duhamel*

*Professeur au Muséum national d'histoire naturelle*

### VIE D'UNE BASE [CROZET](#)

## vie d'une base



### CROZET

Construction de la résidence du chef de district à Crozet. Ce chantier, débuté en plein hiver austral, marque le début du programme de rénovation des bases australes.

## LA PLUS GRANDE PAROISSE DU MONDE



*Crozet : Notre Dame des oiseaux*

C'est assurément un privilège rare que de se retrouver pour un mois le curé de la plus vaste paroisse du monde. Ce privilège fut le mien puisque j'ai eu l'occasion d'accompagner la rotation du Marion Dufresne entre le 18 juillet et le 16 août 2000. En qualité d'aumônier de la Marine nationale, j'ai sans doute l'habitude de visiter les océans mais jusqu'à présent, aucune mission ne m'avait conduit entre quarantièmes rugissants et les cinquantièmes hurlants : il faut reconnaître que le grand confort du Marion Dufresne et le professionnalisme de

son équipage permettent d'affronter plus sereinement les flots déchaînés.

Ce qui m'a profondément marqué sur chacun des districts, c'est la présence d'un lieu de culte digne, bien disposé et soigneusement entretenu. Je sais que les hivernants, au-delà des différentes convictions philosophiques et religieuses sont sensibles à l'existence de cette chapelle. Sans doute gardent-ils en mémoire l'image du village de métropole avec l'église en son centre.

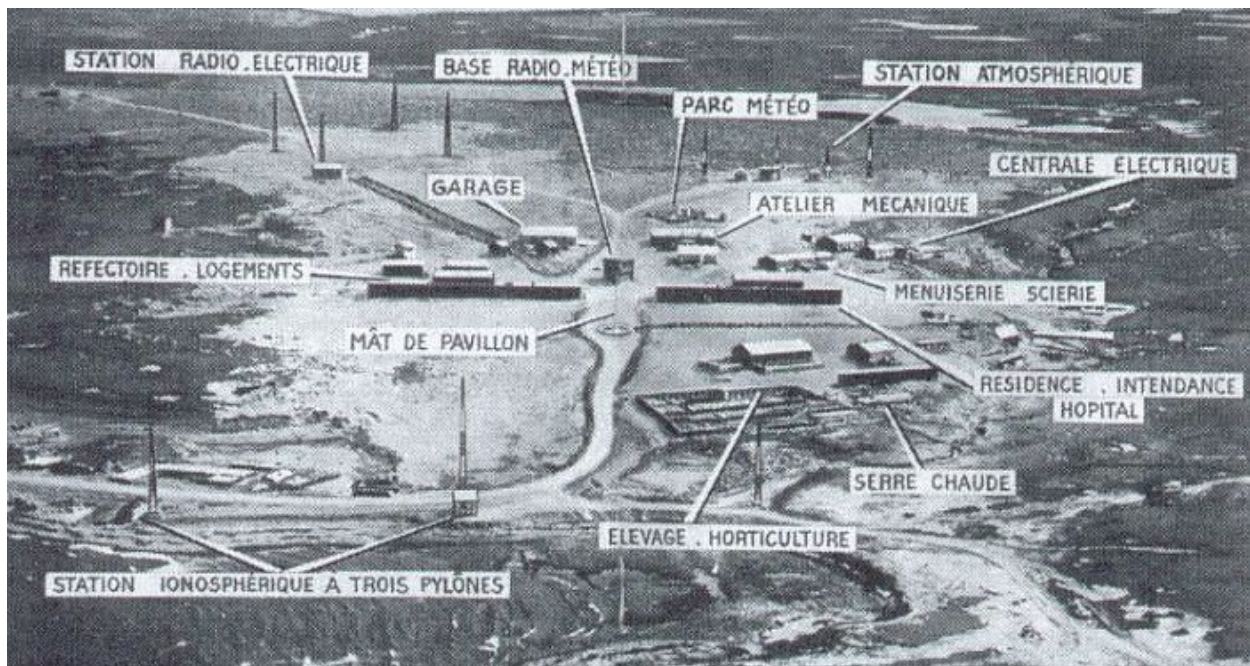
Ainsi grâce à cet édifice au nom évocateur - *Notre Dame des Oiseaux* pour Crozet, *Notre Dame du Vent* pour Kerguelen et *Notre Dame de l'Océan* pour Amsterdam - la base parvient à une sorte d'achèvement. La durée des escales et leur rythme soutenu ne facilitent pas toujours la rencontre avec les résidents mais l'accueil fut excellent et c'est avec une joie particulière que j'ai pu célébrer un office religieux sur chacun des sites.

Le souvenir le plus émouvant sera certainement la messe dite à la mémoire de Monsieur Jacky Jorand décédé accidentellement deux mois auparavant. Rarement la belle et vaste chapelle de Kerguelen n'aura réuni autant de monde : nous étions nombreux rassemblés par l'amitié et la prière pour lui rendre un dernier hommage.

Je souhaiterais terminer en adressant un chaleureux remerciement à Monsieur l'administrateur supérieur et à ses collaborateurs grâce auxquels cette mission a été rendue possible. C'est l'honneur de notre pays que de garantir la liberté de conscience et ainsi de permettre à un prêtre de visiter chaque année ces territoires du bout du monde où manifestement le vent de l'Esprit souffle en abondance.

*Père Emmanuel Duche*

## Histoire



### IL Y A 50 ANS, DANS LE MONDE

#### LA MISE EN VALEUR DES KERQUEULEN

... La France s'est de nouveau penchée sur l'avenir de ces îles et, en 1949, une mission d'information y fut envoyée par le ministère de la France d'outre-mer. Elle y séjourna quelques mois malgré la dureté du climat, et rapporta à son retour d'utiles observations qui incitèrent le ministère à créer aux Kerguelen un établissement permanent pour tâcher de tirer parti des richesses de l'archipel : chasse aux animaux marins dont la chair, l'huile et les sous-produits peuvent être l'objet d'une exploitation commerciale ; récolte des algues laminaires, dont la longueur atteint parfois 100 mètres et qui recèlent un grand nombre de produits utilisés en parfumerie, dans l'industrie des colorants, du textile, et même pour le revêtement des routes.

De plus l'archipel, situé à mi-chemin entre l'Australie et l'Afrique du Sud, présente un point de vue stratégique, un intérêt incontestable. Toutes ces raisons - et aussi la nécessité de maintenir les droits du pavillon français sur les îles - ont décidé le gouvernement à créer aux Kerguelen une base ultra-moderne.

Le monde du 14 octobre 1950 Marcel Leteurtre